



Aude Pottier, ici en compagnie de Jean-Paul Guyon, a décroché le prix Jacques-Beynel. PHOTO J. RIPOCHE

Pour être discrète, la recherche dans la filière forêt-bois-papier n'en est pas moins féconde. Elle produit une cinquantaine de thèses par an. Afin de leur donner de la visibilité, chaque année depuis cinq ans est organisée une « journée thèse des bois », placée sous l'égide du pôle de compétitivité Xylofutur et de son conseil scientifique, Xylosup. La sixième édition avait lieu vendredi dernier dans les locaux de l'institut technique FCBA, à Bordeaux.

Les thésards, en général en fin de parcours, participent à ce concours, puisque c'en est un, sur la base du volontariat. « Ils sont jugés sur leur capacité à vulgariser leurs travaux, à les rendre accessibles au grand public, à mettre en évidence leurs implications pratiques pour la filière », explique Jean-Paul Guyon, de l'École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles (Enita) de Bordeaux, coordinateur de la manifestation.

Deux prix, de 500 euros chacun, récompensent les lauréats. Ils portent les noms de Jean Lesbats et Jacques Beynel, deux industriels (landais et girondin) aujourd'hui décédés, qui ont joué un rôle de premier plan tant dans les industries du bois qu'au niveau interprofessionnel.

Le choix du chêne

Parmi une dizaine de concurrents, le prix Jean-Lesbats est revenu à Erwan Guichoux, de l'unité mixte de recherche (université Bordeaux 1 et Inra) Biogeco (biodiversité, gènes et communautés). Son travail porte sur « La prédiction de la qualité des bois de chêne pour l'élevage des vins et des alcools ». Sa recherche a pour objectif de « développer des méthodes utilisables dans un contexte industriel pour caractériser les espèces de chêne directement à partir de bois sec, à l'aide de marqueurs moléculaires ».

Or, a-t-il expliqué au jury, « la découverte de nouveaux marqueurs moléculaires laisse entrevoir une application industrielle dans un futur proche ». L'utilisation de ces nouvelles méthodes devrait favoriser une amélioration de l'élevage des vins et alcools « en choisissant les fûts ou copeaux de chêne les plus adaptés ».

Aude Pottier, du laboratoire SET (Société, environnement, territoire) de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, a décroché le prix Jacques-Beynel pour son travail sur « Le processus de patrimonialisation du massif forestier des Landes de Gascogne ». Elle s'est attachée, explique-t-elle, à voir « comment la forêt landaise est porteuse de valeurs autres qu'économiques ». « Nous émettons l'hypothèse que la forêt landaise, bien que pensée et conçue pour produire, ne peut pas être simplement définie par sa seule valeur économique. Elle apparaît aussi comme un espace à protéger pour des raisons tout à la fois écologiques et esthétiques, voire à conserver pour des raisons de loisirs ou encore des motifs identitaires. »

Tensions

Elle a procédé par entretiens semi-directifs (une centaine au total) auprès des différents acteurs du massif : instances représentatives de la forêt privée, élus, chasseurs et pêcheurs, syndicats de tourisme, associations environnementales, ONF, parc naturel régional, associations sportives... Et en ciblant quatre secteurs géographiques : la Communauté de communes de Mimizan (40), les communes de Sabres (40), Sauméjan (47) et La Teste-de-Buch (33). Il en ressort que « l'interaction entre détenteurs et gestionnaires de la forêt, acteurs politico-administratifs et société civile est révélatrice d'approches différenciées ». Ce qui peut « aboutir à des situations conflictuelles ». En ce sens, Aude Pottier aborde la tempête du 24 janvier 2009 comme « un révélateur et un catalyseur des représentations et des tensions qui, face à un tel bouleversement, s'exacerbent ».

Les communes forestières s'inquiètent

La Fédération nationale des communes forestières s'inquiète d'un éventuel démantèlement du régime et du service public forestiers. Cette inquiétude est alimentée par une note rédigée à l'intention du ministre de l'Économie et des Finances. Celle-ci remet en cause le service rendu par l'Office national des forêts (ONF). « Il est même envisagé de concéder à des prestataires privés la gestion des forêts publiques, communales et domaniales », souligne la fédération dans un communiqué. Pour elle, le contenu de cette note, produite sans aucune concertation, va « totalement à l'encontre des propositions du rapport Gaymard, rédigé à la demande du président de la République ».

La fédération en appelle donc à la mobilisation « contre le risque de disparition de l'un des derniers services publics en milieu rural », « contre le danger de privatisation de la gestion forestière et la marchandisation des services sociétaux rendus par la forêt ». La fédération, qui rassemble 11 000 communes forestières en France, rappelle que les forêts communales gérées par l'ONF sont soumises à un certain nombre d'obligations constituant le régime forestier, qui garantit la gestion durable et multifonctionnelle du patrimoine forestier des communes.

La biomasse en question

« Les applications chimiques de la biomasse, et en particulier de la cellulose », fourniront le thème de la prochaine conférence du mardi à l'Enita de Gradignan (33). Elle sera donnée par Denis Sens, de la société Tembec, demain, 8 février, à 17 heures. Entrée libre et gratuite.

7 février 2011 06h00 | Par JACQUES RIPOCHE